

Province de Québec, le 25 novembre 2015
Municipalité La Rédemption.

Mercredi, le vingt-cinq (25) novembre 2015 se tenait à 19H au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, monsieur, Jean-Yves Deschênes. maire suppléant mesdames les conseillères :Madeleine Perreault et Patricia Lavoie ainsi que messieurs les conseillers Michael Langlois, Simon-Yvan Caron, Jonathan Deschênes. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Deschênes. maire suppléant

Nadine Roussy, dir. générale est aussi présente.

Les membres du conseil affirment avoir tous reçu l'avis de convocation. (art.156 CM)

15-222 **Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Simon-Yvan Caron afin que soit pris en considération à une séance ultérieure, l'adoption d'un règlement autorisant un crédit de taxe foncière pour les résidence neuve.

Maire suppléant,

D.g. sec./tré

15-223 **Autorisation correction note de débit.**

Sur proposition de monsieur Jonathan Deschênes appuyée et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise les correction de débit du matricule suivant 7258 32 4080 au montant de 273\$. Ce montant représente la taxe d'enlèvement d'ordure pour les années 2014-et 2015 ainsi que 73\$ de l'année puisque le bâtiment a brulé le 9 avril 2013.

Par la même résolution le conseil autorise le remboursement de la somme de 58.52\$ au MAPAQ. ce montant est une partie de la somme déjà versé dans le programme de crédit de taxe foncière agricole pour le lot 71- du rang 7 . lot acheté par la municipalité de la succession Marcel Viens

Maire suppléant,

D.g. sec./tré

15-224 **Abroger résolution 15-219.**

Sur proposition de monsieur Michael Langlois appuyée et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption abroge la résolution 15-219.

Maire suppléant,

D.g. sec./tré

Vente des terrains rue Girard

point reporté a une séance ultérieure

15-225 **Règlement suivi budgétaire**

Sur proposition de madame Madeleine Perreault appuyée et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la directrice générale a affecté des sommes au poste comptable déficitaire afin d'avoir les crédits disponibles

La liste suivra en décembre. La liste sera déposée en consultation au bureau municipal.

Maire suppléant,

D.g. sec./tré

Ajournement de la séance à 19h 27

Heures prévue de reprise a 21h

Reprise de la séance 21h

15-226

Dépôt du rapport d'ingénierie préliminaire eau potable

Sur proposition de monsieur Jonathan Deschênes appuyée et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise Tétra Tech à déposer au ministères des affaires municipales et de l'occupation du territoire, le rapport d'ingénierie préliminaire révisé pour le projet d'alimentation en eau potable de la municipalité de La Rédemption.

Maire suppléant,

D.g. sec./tré

15-227 Demande de précision LVM

Sur proposition de monsieur Simon-Yvan Caron appuyée et résolu à l'unanimité, que suite aux correspondances qui ont suivis le dépôt de ses recommandation inclus de son rapport, le conseil de la municipalité de La Rédemption demande à LVM de préciser une solution plus conventionnelle et optimale de revêtement avec enrobé bitumineux pour la réfection du rang 8.

Maire suppléant,

D.g. sec./tré

15-228 Fermeture de l'assemblée.

Il est proposé par Michael Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h27.

**Jean-Yves Deschênes,
maire suppléant**

**Nadine Roussy, Dir. gén. et
sec.tré.**